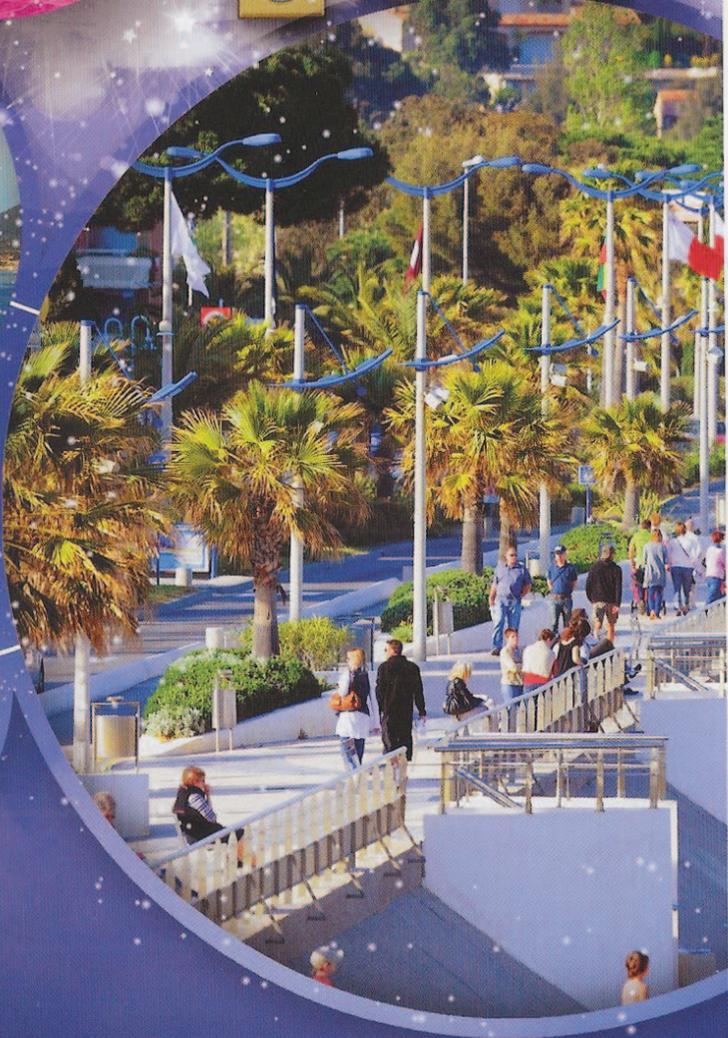
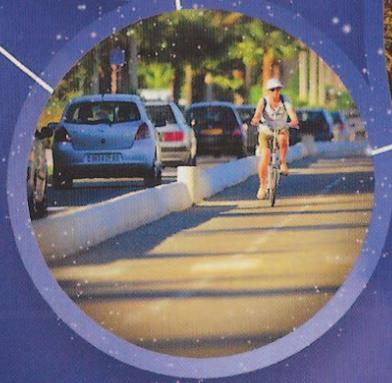
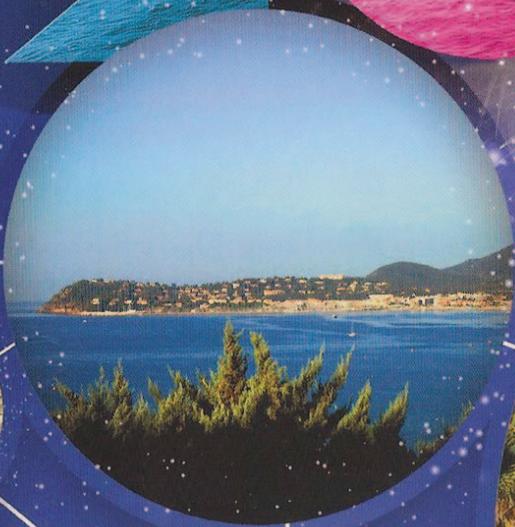


CAVALAIRE



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
JANVIER 2016

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE



- Une centaine de Cavalois ont répondu à un questionnaire.

Le choix a été fait par la municipalité (le Maire, le premier adjoint délégué au port et aux plages, les services) de ne pas participer aux entretiens (qui ont duré en moyenne 2h30 chacun), de façon à ce que la parole soit la plus libre possible. Ces échanges ont été organisés autour de trois axes :

- un retour d'expérience ;
- la situation d'aujourd'hui : le constat de l'existant ;
- les souhaits pour demain.

Un rapport de synthèse de ces entretiens a été remis à la Ville.

D'une façon générale, la participation aux enquêtes et entretiens a été très positive et très productive.

Une précision importante doit être apportée : cette phase d'enquête n'avait en aucun cas pour but de présenter un projet, mais bien d'entendre le maximum d'acteurs cavalois et d'utiliser leurs réponses dans le cadre de l'élaboration des différentes composantes du projet.

L'une des méthodes employées lors des entretiens a consisté à tester différentes possibilités d'évolution du port et des plages, simplement pour déterminer jusqu'où chacun était prêt à aller. Certains, c'était le risque de ce jeu de questions-réponses, ont pris ces idées au premier degré, et ont fait savoir leur mécontentement.

Alors, non, la plage du centre-ville ne disparaîtra pas, les commerçants du



centre d'animation du port continueront de travailler ou encore les Résidences du Port ne seront pas rasées... (On ne peut pas laisser dire tout et n'importe quoi.)

En revanche, les réactions à ces différentes propositions, certaines parmi ces dernières émanant des personnes interrogées, d'autres du bureau d'études, sont instructives et seront utilisées pour orienter le projet.

Instructifs également ont été les différents **diagnostics** réalisés :

- *Les diagnostics « domanialité », réglementaire et juridique* ont permis, à partir des données d'entrée fournies par la Ville, ses partenaires et l'Etat de clarifier le cadre administratif du projet et les contraintes qui en résultent ;

- *Les analyses de houle et marée* et du trait de côte seront utilisées d'une part pour la lutte contre l'érosion des plages et d'autre

part pour appréhender les incidences potentielles du projet sur cette érosion.

- *Les analyses de la différence des bathymétries, l'inspection terrestre et subaquatique, les diagnostics des réseaux existants, faune-flore ainsi que des infrastructures portuaires* servent à identifier les dysfonctionnements existants ainsi que les contraintes techniques et environnementales du projet ;

- *Le diagnostic circulation et l'analyse urbanistique et paysagère* seront utilisés pour définir les modes de déplacement à l'intérieur du quartier portuaire, l'aménagement de la partie terrestre, l'implantation des espaces verts insuffisants, etc. ainsi que pour penser l'intégration du port dans la ville et de la ville dans le port.

Les résultats des phases d'enquête et de diagnostic seront donc exploités dans **la phase suivante : celle de l'élaboration proprement dite du projet.**

Dans le cadre de cette nouvelle étape, des réunions thématiques seront organisées entre les élus de la commune, les services, les intervenants du groupement et les acteurs du port ou leurs représentants : la direction du port privé, les plaisanciers des deux ports, les professionnels du nautisme (chantiers navals...) et les commerçants du centre d'animation du port.

Ces réunions auront pour objectif d'échanger avec les premiers concernés sur les différentes possibilités d'évolution du quartier portuaire dans ses différentes composantes (bassins public et privé, centre d'animation, aire de carénage, esplanade sainte Estelle, parcelle Azureva...), en prenant en compte les contraintes juridiques, domaniales, techniques, procédurales et environnementales, ainsi que les enjeux, économiques, sociaux, financiers, paysagers et esthétiques.

Lors de cette étape, différentes esquisses devront également être produites par le bureau d'études jusqu'au choix final arrêté par la Ville.

La population dans son ensemble sera également associée à la fin de cette étape indépendamment des consultations obligatoires afin que la plus grande transparence soit assurée pour la plus grande adhésion de tous à ce projet qui constitue une chance inestimable pour Cavalaire et ses habitants.

Il nous appartient, tous ensemble, de marquer l'essai et de le transformer, pour notre commune, notre territoire et nos enfants.

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR PORTUAIRE : ÉTAT D'AVANCEMENT

Depuis le dernier Mag' (voir page 10), beaucoup de travail a été accompli dans le cadre des études lancées en août en vue du réaménagement du quartier du Port.

Pour rappel, dans l'optique de la fin de la concession du port privé le 31 décembre 2017, un groupement composé de Corinthe Ingénierie, de Trans Mobilités, de l'Agence Guillermin et de plusieurs sous-traitants s'est vu confier, suite à un appel d'offre ouvert européen, une mission d'études et de maîtrise d'œuvre pour le redéploiement des infrastructures portuaires et des espaces sur le domaine public maritime. Ce groupement a également été chargé de rechercher les causes de l'érosion de nos plages et de proposer une ou plusieurs solutions à la Ville pour y remédier. Un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens de la commune a été créé afin de diriger les travaux du groupement.

Deux phases de cette mission sont à ce jour terminées : la phase d'enquête et la phase d'audit.

Le Maire et son équipe ont souhaité que l'élaboration de ce projet crucial pour Cavalaire, riche d'enjeux pour son avenir, soit placée sous les auspices de la démocratie participative.

Il s'agit simplement de mettre en œuvre le § 28.3 de l'Agenda 21 (établi lors de la Conférence de Rio en 1992) : « La concerta-

tion et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ».

Les enquêtes se sont déroulées d'août à novembre, après définition de quatre typologies d'acteurs :

- 28 vacanciers ont été interrogés sur le terrain ;
- 39 acteurs institutionnels et opérationnels (qu'ils soient ou non actuellement en fonction) ont été reçus en entretien ;
- Une vingtaine d'acteurs économiques choisis par la Ville (principalement des commerçants, notamment du centre d'animation du Port) ont également été reçus en entretien ;

